

**Relevé des délibérations du conseil d'UFR
du 20 décembre 2023 à 13 h 30
Salle du conseil Maathäi**

1. Approbation du PV du 17 octobre 2023

23 pour, 3 abstentions

2. Informations du Directeur d'UFR

3. Questions statutaires

- Election de 2 étudiants du cycle Licence au conseil du département licence : pas de candidat
- Bureau :
 - * élection d'1 étudiant (vote à bulletins secrets) : Lancelot Krypiec : **25 voix, 3 blancs**
 - * élection d'1 BIATSS : pas de candidat

4. Questions pédagogiques

- ***Compte-rendu de la commission de l'enseignement du 27 novembre 2023***

*** Organisation des responsabilités pédagogiques en licence :**

Il est proposé de structurer les responsabilités sur 3 types de missions :

- (i) - 1^{ère} année : directions d'études incluant la responsabilité de la mention SV ou ST,
- (ii) responsabilité de parcours couvrant les semestres 3 à 6, avec, pour chaque semestre ; un.e responsable de jury parmi les responsables de parcours.
- (iii) suivi financier en lien avec l'antenne financière assurée par les responsables de champs disciplinaires

27 pour, 3 abstentions

*** Vote sur le volume horaire des licences et sur le nombre d'UE des semestres 5 et 6, le nombre de crédits ECTS "tagués" nécessaires pour valider un parcours et le nombre de crédits ECTS d'UE « expert » nécessaires à la validation d'un parcours et de la licence :**

- volume horaire des licences (S5 et S6) : passage de 300 à 250 heures

28 pour, 2 abstentions

- nombre d'UE semestres 5 et 6 : passage de 11 UE de 25 heures au choix à 9, de 25 heures au choix.

19 pour, 11 abstentions

- nombre de crédits ECTS nécessaires pour valider un parcours

Proposition de 120 crédits ECTS pour valider un parcours. L'obtention de 180 crédits ECTS reste bien sûr nécessaire pour valider une licence quelle qu'elle soit.

26 pour, 4 abstentions

- nombre de crédits ECTS d'UE « expert » (du S5 ou/et du S6) nécessaires à la validation d'un parcours et de la licence :

Proposition de 48 crédits ECTS sous forme d'UE expert (3 crédits ECTS par UE) pour valider la licence (hors parcours SVT- Métiers de l'Enseignement)

28 pour, 2 abstentions

- Capacité d'accueil en M1

30 pour, 1 abstention

5. Compte-rendu de commissions

- Compte-rendu de la commission des Relations Internationales du 27 octobre 2023

6. Conventions

- **Avenant à la convention avec le CROUS** : reconduction pour 1 an

Unanimité (28 pour)

- **Avenant à la convention avec la start-up EKTAH** : reconduction pour 2 ans, avec redevance versée au laboratoire LNC pour les locaux et le matériel utilisé.

Unanimité (28 pour)

- **Convention avec LEICA**

20 licences de logiciels de traitement de données obtenues par LIDAR "de poche" cédées à titre gratuit pour 1 an, sous réserve que les images puissent être utilisées par Leica

Unanimité (28 pour)

- **Convention d'occupation du domaine public (Editions Dunod)**

Autorisation donnée aux éditions Dunod de commercialiser des ouvrages à vocation pédagogique le 23 janvier 2024 dans le hall du bâtiment Gabriel, à titre gracieux.

Unanimité (28 pour)

- **Convention avec l'Institut Agro Dijon relative au parcours Cypi (année 2023-2024)**

Unanimité (28 pour)

7. Questions diverses

- Pierre Pellenard : information à re-donner aux enseignants-chercheurs sur les résultats des élections au CNU
- Fantine Vacle : VSS : un.e référent.e a-t-il été désigné.e à l'UFR ? Et s'assurer que l'affichage avec un numéro vert a été réalisé
- Fantine Vacle : les distributeurs de protections périodiques sont souvent vides
- Fantine Vacle : la Corpo Bio a le projet d'organiser une visite au MNHN le 23 février pour les étudiants de licence (65 places) ; une journée banalisée est sollicitée

Dijon, le 11 janvier 2024

Le Directeur d'UFR

Bruno FAIVRE

Le Directeur
de l'UFR Sciences Vie
Terre et Environnement

Bruno FAIVRE